

Interfaces

Ensemble, construisons un avenir durable pour nos quartiers

Pour payer en ligne, contactez votre établissement bancaire !

Comme évoqué dans l'Interfaces spécial du mois de juin, les locataires de V2H ont désormais accès au paiement en ligne.

Une méthode simple, dont vous retrouvez la démonstration sur la page d'accueil du site www.v2h.org. Merci aux nombreux résidants qui ont d'ores et déjà opté pour la modernité avec cette nouvelle démarche !

Aujourd'hui une précision est à apporter pour celles et ceux qui auraient rencontré des freins au paiement de leurs loyer et charges en ligne.



Attention : au moment de délivrer le paiement, la plupart des banques vous imposent une identification supplémentaire. Il s'agit d'un code secret, que vous pouvez recevoir de façon sécurisée par SMS ou par mail, uniquement si vous avez pris la précaution de transmettre votre numéro de téléphone portable ou adresse mail à votre banque.

Si vous souhaitez payer en ligne votre loyer et vos charges, rapprochez-vous de votre banque, afin de sécuriser vos coordonnées mails ou téléphoniques, pour faciliter votre démarche.

Ensuite, dès lors que vous enregistrez un paiement sur internet, vous accédez à un espace protégé, spécifique à votre banque, où vous devrez par exemple rentrer un code secret reçu par SMS ou par email, ou encore vous identifier à l'aide d'un code fixe édité par votre banque, etc...(voir ci-contre).

Le mot d'ordre est donc d'appeler votre établissement bancaire de rattachement, afin de mettre en place une sécurisation de vos paiements en ligne.

Ci-dessous un exemple de sécurisation relatif aux clients du Crédit Mutuel.
ATTENTION ! L'INTERFACE EST DIFFÉRENTE SELON VOTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE DE RATTACHEMENT.

Récapitulatif de votre paiement	
Commerçant	0056004100400200230333
Montant de la transaction	397,00 EUR
Date et heure de la transaction	04-10-2011 13:31:35 (GMT)
4 derniers chiffres du numéro de carte	*****





A NOTER...

Si vous n'avez pas d'accès personnalisé à internet, vous avez la possibilité d'utiliser les bornes en accès libre au sein de vos Points Accueil. Un Personnel de Proximité sera présent pour vous accompagner si nécessaire.



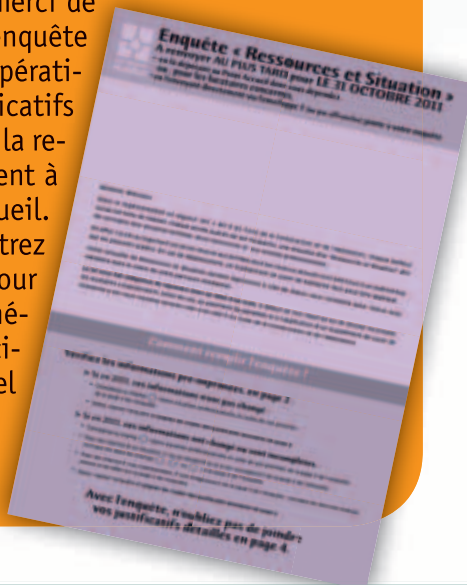
DISPARITION DU MANDAT-COMPTE, J-4 MOIS

RAPPEL : A compter de mars 2012 le paiement par mandat-compte disparaît de l'horizon des moyens de paiement de V2H... Pour les personnes concernées si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à prendre contact avec votre Point Accueil, afin d'établir un nouveau moyen de paiement de vos loyers et charges.

Brèves...

ENQUÊTE RESSOURCES ET SITUATION : AVIS AUX RETARDATAIRES !

Vous avez reçu avec votre avis d'échéance du mois de septembre, la traditionnelle enquête Ressources et Situation. Pour les locataires qui auraient dépassé la date limite de retour fixée au 31 octobre, merci de remplir votre enquête en y joignant impérativement les justificatifs demandés, et de la retourner rapidement à votre Point Accueil. Si vous rencontrez des problèmes pour la compléter, n'hésitez pas à solliciter le Personnel de Proximité.



VOS 2 GUIDES ACTUALISÉS !

Les 2 guides « *administratif du locataire* » et « *bien vivre dans votre logement et votre environnement* » ont été actualisés récemment. Pour retrouver toutes les informations actualisées, RDV sur le site www.v2h.org, rubrique « locataire ». A noter la mise à jour des pages « modes de paiement » avec le paiement en ligne, et la page « numéro d'urgence », avec le nouveau numéro du Service d'Urgences Techniques que vous avez reçu le mois dernier via un Interfaces spécial.

Bonne visite !

